



Présentation FEDER 2021-2027 Région Guadeloupe (20mn)

Fabien CLAQUIN – Instructeur FEDER Recherche Innovation
Samuel BLAIZEAU – Directeur de l’instruction

*Séminaire EKO-INNOVation
Du 2 au 4 Octobre 2023
Hôtel Arawak*



La maquette du programme

Montant FEDER 2021-2027 Région Guadeloupe
520M€

Montant FSE+ 2021-2027 Région Guadeloupe
89M€

La maquette de l'OS1

Objectif stratégique 1 : Une Guadeloupe plus intelligente et connectée compétitive par l'encouragement d'une transformation vers une économie intelligente et innovante

- Objectif spécifique 1.1 (Recherche – Innovation) : **45,27M€**
- Objectif spécifique 1.2 (Numérique) : **23,69M€**
- Objectif spécifique 1.3 (Aides aux entreprises) : **63,17M€**

La maquette du programme

Objectif stratégique 2 : Une Guadeloupe plus verte et à faibles émissions de carbone en transition vers la neutralité carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques.

- Objectif spécifique 2.1 (Efficacité énergétique) : **6,71M€**
- Objectif spécifique 2.2 (ENR) : **13,16M€**



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe

RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (FEDER)

- **Actions soutenues**

- Investissement lié aux activités de recherche et d'innovation dont les infrastructures de recherche (codification E-Synergie TA1.1.1.1)
- Investissement dans les actifs des petites et moyennes entreprises directement liés aux activités de recherche et d'innovation (codification E-Synergie TA1.1.1.2)
- Investissements dans les actifs des centres de recherche et établissements d'enseignement supérieur publics directement liés aux activités de recherche et d'innovation (codification E-Synergie TA1.1.1.3)

RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (FEDER)

- **Actions soutenues**

- Investissements dans les actifs PME directement liés aux activités de recherche et d'innovation (codification E-Synergie TA1.1.1.4)
- Accompagnement des activités de recherche et d'innovation dans les PME (codification E-Synergie TA1.1.1.5)
- Activités de recherche et d'innovation dans les centres de recherche, l'enseignement supérieur (codification E-Synergie TA1.1.1.6)
- Transfert de technologies et coopération entre les entreprises, les centres de recherche et l'enseignement supérieur (codification E-Synergie TA1.1.1.7)

RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (FEDER)

- **Exemple de projets soutenus**

- Investissements productifs nécessaires à la R&D et à l'innovation
- Développement, a validation et expérimentation de nouveaux produits, procédés ou services ; la construction de lignes pilotes nécessaires à la recherche industrielle, l'achat de matériels et équipements nécessaires à la fabrication de prototypes
- Le transfert de technologie par l'acquisition de licences technologiques ou de savoir-faire techniques

RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (FEDER)

- **Bénéficiaires potentiels**

- Les centres et organismes de recherche et les laboratoires de recherche universitaires
- Les organismes de formation
- Les entreprises
- Les associations
- Les collectivités publiques
- Les chambres consulaires
- Les acteurs de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI)

RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (FEDER)

- **Financement**

- Seuil : **100 000 €**
- FEDER maximum : **65%**
- Taux maximum d'aide publique (sous réserve des aides d'état) : **80%**

RSO2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (FEDER)

- **Actions soutenues**

- Rénovation ou mesures d'efficacité énergétique dans les infrastructures publiques - Constructions neuves (codification E-Synergie TA2.2.1.1)
- Rénovation ou mesures d'efficacité énergétique dans les infrastructures publiques - Bâtiments existants (codification E-Synergie TA2.2.1.2)
- Soutien aux entités qui fournissent des services contribuant à l'économie à faible intensité de carbone et à la résilience au changement climatique (codification E-Synergie TA2.2.1.3)

RSO2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (FEDER)

- **Exemple de projet soutenus**

- Solutions en faveur de la performance énergétique et l'efficacité énergétique dans leurs projets de constructions neuves et/ou de rénovations de bâtiments existants
- Actions de sensibilisation et communication

RSO2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (FEDER)

- **Bénéficiaires potentiels**

- Les collectivités territoriales
- Les établissements publics
- Les structures d'économie mixte
- Les entreprises
- Les groupements d'entreprises
- Les sociétés publiques locale

RSO2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (FEDER)

- **Financement**

- Seuil : **50 000 €**
- FEDER maximum : **80%**
- Taux maximum d'aide publique (sous réserve des aides d'état) : **100%**

RSO2.2. Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés (FEDER)

- **Actions soutenues**

- Energies renouvelables solaire (codification E-Synergie TA2.2.2.1)
- Energies renouvelables biomasse (codification E-Synergie TA2.2.2.2)
- Autres énergies renouvelables (codification E-Synergie TA2.2.2.3)

RSO2.2. Promouvoir les énergies renouvelables
conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables, y
compris les critères de durabilité qui y sont énoncés (FEDER)

- **Exemples de projets soutenus**

- Développement d'installations de production d'énergie renouvelable à des fins d'autoconsommation
- Valorisation de la biomasse ou du méthane pour la production électrique
- Aides à l'investissement pour la filière biomasse
- Valorisation de l'hydrogène renouvelable

RSO2.2. Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés (FEDER)

- **Bénéficiaires potentiels**

- Les collectivités territoriales
- Les établissements publics
- Les structures d'économie mixte
- Les entreprises
- Les groupements d'entreprises
- Les sociétés publiques locale

RSO2.2. Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés (FEDER)

- **Financement**

- Seuil : **50 000 €**
- FEDER maximum : **80%**
- Taux maximum d'aide publique (sous réserve des aides d'état) :
 - **80%** pour les TPE
 - **70%** pour les PME
 - **60%** pour les GE
 - **100%** pour les activités non économiques

Les préalables à connaître

L'éligibilité des dépenses

L'éligibilité temporelle et géographique

La commande publique

Le caractère raisonnable des coûts

Les aides d'état

Les principes horizontaux

La publicité

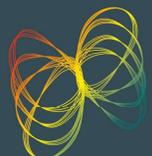
Les indicateurs

La comptabilité séparée

L'absence de double financement

La pérennité

Les audits et contrôles

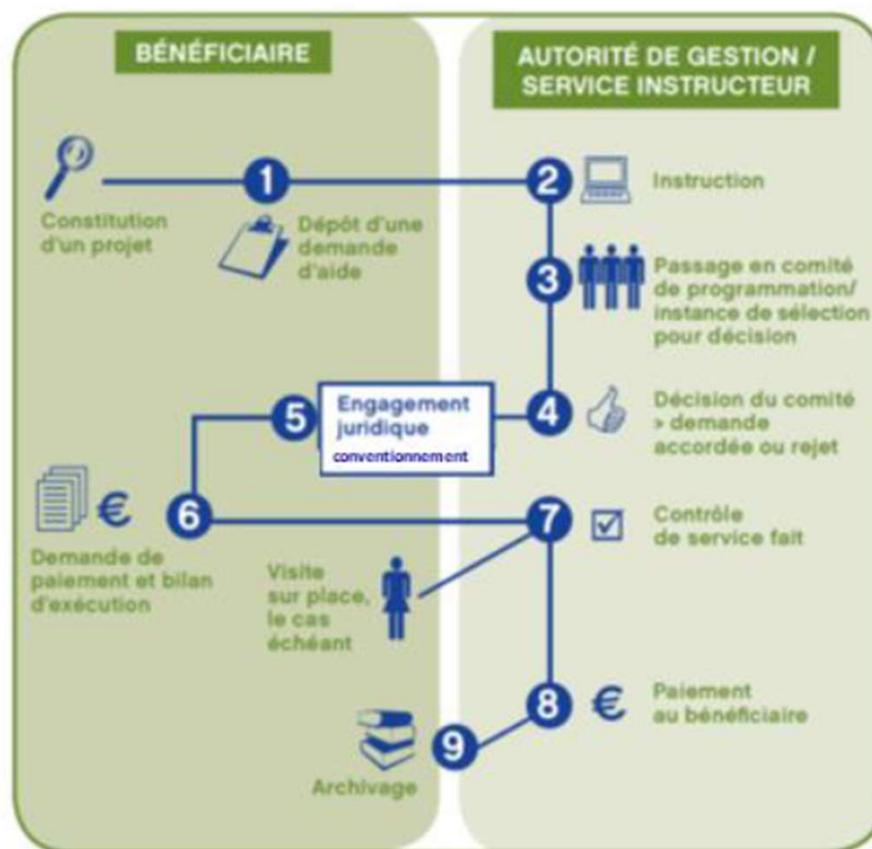


SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe

Processus et sélection

- Les critères transversaux de sélection ;
 - Les critères de bonification
 - Les critères thématiques
-
- Présentation en pré comité
 - Présentation en CRUP (Comité Régional Unique de Programmation)

Le circuit d'un dossier

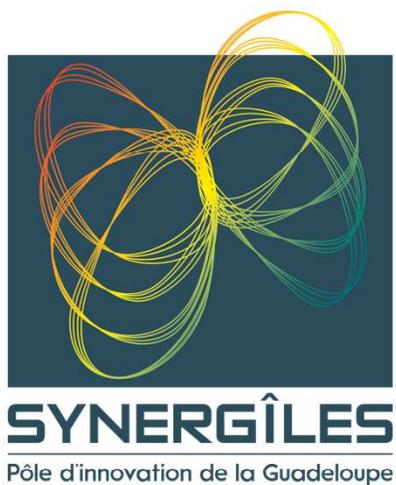


Les outils pour vous aider

- WEBINAIRE DE PRESENTATION DU PROGRAMME FEDER FSE+ 2021-2027 REGION GUADELOUPE
 - <https://www.europe-guadeloupe.fr/actualites/308-webinaires-2027>
- WEBINAIRE DE PRESENTATION DU DOMO 2021-2027
 - <https://www.europe-guadeloupe.fr/actualites/321-webinaire-domo>
- WEBINAIRE DE SAISIE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION SUR E SYNERGIE
 - <https://www.europe-guadeloupe.fr/actualites/325-webinaire-e-synergie>
- WEBINAIRE SUR LA COMMANDE PUBLIQUE
 - <https://www.europe-guadeloupe.fr/actualites/319-commande-publique>

Merci pour votre attention

Des questions?
(10mn)



Fabien CLAQUIN
Région Guadeloupe
Direction déléguée Europe
Direction de l'instruction
Instructeur FEDER Recherche Innovation
[**projets-feder-fse@regionguadeloupe.fr**](mailto:projets-feder-fse@regionguadeloupe.fr)

CONTACT



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe